



«Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité» UNESCO 2018

Analyse et contribution présentées par le CCIC

Considérant d'une part les missions de l'UNESCO et d'autre part les principes de collaboration du CCIC avec l'UNESCO, un groupe de travail constitué d'ONG d'inspiration catholique membres de la plateforme, et d'ONG amies a pris l'initiative d'étudier ce document présenté par l'UNESCO en mars 2018 (version française en décembre.)

Ce groupe de travail s'est accordé sur le texte suivant composé de réactions et de recommandations, plus particulièrement destinées aux membres du CCIC, après avoir adressé un texte spécifique au secteur concerné de l'UNESCO et un autre au Forum des ONG d'inspiration catholique de Rome.

L'Education et tout spécialement l'éducation intégrale de la personne dispensée entre autres dans les établissements catholiques d'enseignement a un grand rôle à jouer pour atteindre une perception équilibrée des hommes et des femmes dans une société inclusive.

Car respecter les jeunes, c'est les considérer dans toutes les dimensions de leur personne : physique, affective, intellectuelle, sociale et spirituelle. La sexualité exprime toutes ces dimensions. En application du principe de subsidiarité, elle doit donc être l'objet d'une première éducation informelle au sein de la cellule familiale de la part des parents et être secondée ensuite par une éducation formelle, présentée aux parents dans le cadre scolaire.

Cette éducation a aussi un rôle important pour faire prendre conscience que femmes et hommes, garçons et filles, assurent des fonctions dont l'importance et la valeur sont égales. Les différentes cultures attribuent traditionnellement aux filles et aux garçons certains rôles différenciés. Il est intéressant de les questionner pour en évaluer la pertinence selon différents domaines (éducation, métiers, partage des tâches, droits, transmission de la vie...). Ce questionnement ne saurait occulter la diversité biologique entre féminin et masculin. Le discernement est essentiel pour éviter d'entrer dans une instrumentalisation idéologique et politique du concept de genre, afin de formuler de nouvelles normes.

En effet, êtres de relation, hommes et femmes participent à la construction de la société dans leurs rôles de parents, de citoyens acteurs du développement de leur pays et de l'humanité.

De même, ils partagent des responsabilités égales, aussi bien que des droits égaux, de par leur appartenance commune à la nature humaine.

Or dans certains pays l'exclusion scolaire temporaire et répétitive des filles qui ont leurs règles, la déscolarisation souvent définitive de celles qui sont enceintes entraînent de facto pour elles un manque d'accès à l'éducation préjudiciable à leur avenir et à celui de leur communauté. Le besoin d'éducation concerne autant les garçons que les filles. La construction de leur personnalité, leurs parcours dans la vie et leurs responsabilités sont intimement liés. Il est important de considérer ce que les sociétés gagnent à promouvoir une éducation sexuelle de qualité, elles y trouvent également des bénéfices en matière de réduction des pauvretés.

Force est de constater aussi que les populations victimes de discrimination sociale ou juridique, de pauvreté morale ou éducative, d'enfermement dans des castes, ont peu de chances de sortir de l'exclusion qui est la leur, faute de réseau relationnel influent ou de moyens financiers suffisants pour obtenir aide et soutien. Leur seule chance, qu'il s'agisse des garçons comme des filles, est l'accès à une éducation intégrale de qualité,

chemin et facteur de Paix pour les sociétés.

Dans un souci d'inclusivité, l'agenda des Nations Unies - ODD 2030 – promeut entre autres des « Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité » - UNESCO Mars 2018 – Pour que cette initiative d'une très grande richesse soit porteuse de plus de fruits, ne conviendrait-il pas en outre qu'elle puisse :

- Reconnaître le besoin vital pour chaque personne d'aimer et d'être aimée, dans la durée et la stabilité, ce qui est d'un autre ordre que la pratique du « safe sex » liée à l'hédonisme et dépendante de la bio économie (marchandisation du corps, « bio-industrie », industrie de la pornographie...) ;
- Sortir d'une approche éducative qui serait seulement une démarche comportementaliste, en abordant la question du sens du corps, de l'engagement, du projet de vie ;
- Promouvoir et développer une éducation sexuelle globale : physique, affective, intellectuelle sociale et spirituelle, pour les garçons et les filles, adaptée à chaque âge de la vie ;
- Eduquer les filles et les garçons dans l'estime de leur corps sexué, reçu dès la conception. Accompagner, avec un discernement éclairé, les jeunes et les moins jeunes dans leurs questionnements éventuels quant à leur orientation sexuelle ;
- Garder à l'esprit que la Science a son propre champ de validité, de même que la sociologie a ses propres périmètres. Aucune de ces disciplines ne dit le tout de l'humain. C'est pourquoi, il convient d'user de discernement pour éviter l'utilisation de programmes « qui encouragent une identité personnelle et une intimité affective radicalement coupées de la diversité biologique entre masculin et féminin ». Les jeunes risquent d'être profondément troublés, si ce n'est manipulés, lorsque ces théories leur sont présentées par des enseignants en qui ils placent leur confiance (1) ;
- Accueillir et entrer en dialogue avec les minorités sexuelles est positif. Parler en vérité, c'est aussi aborder les conséquences biologiques pour les personnes concernées, comme les conséquences juridiques pour la société toute entière : droits à l'enfant et droits sur l'enfant ; marchandisation du corps des mères porteuses ; exploitation des femmes les plus pauvres ; filiations fictives ...
- Faire systématiquement place aux parents et aux tuteurs légaux dans le processus éducatif (DUDH art 26 et Convention internationale relative aux Droits de l'enfant : préambule, articles 3,18 et 29). Ainsi, éduquer une génération en y associant celle des parents permettrait d'instaurer au sein des familles un dialogue inter générationnel garant d'une confiance réciproque ;
- Tenir compte du degré de maturité des « apprenants » (différent de leur âge d'état civil) et des pressions culturelles ambiantes, en conséquence constituer des groupes de travail très restreints, dans lesquels la gêne étant dépassée, la pudeur de chacun serait respectée ;
- Prendre conscience qu'il peut exister un rapport de pouvoir ou de force dans le cadre de la relation sexuelle. La négociation en vue d'un consentement des partenaires n'est alors ni libre ni équilibrée ;
- Lutter contre la banalisation, la représentation, la marchandisation et l'instrumentalisation de l'acte sexuel qui ont des conséquences destructrices pour la personne, en particulier pour les enfants exposés maintenant très tôt, hors de tout contrôle parental, à la pornographie diffusée par internet.
- Etre vigilants, dans la communication, aux biais idéologiques présentés comme critères objectifs ou scientifiques ;
- Développer le dialogue et la réflexion éthique sur les conséquences des choix individuels et sociétaux concernant la filiation et la parentalité ;
- Donner une information juste sur la beauté et la responsabilité de la transmission de la vie par un

homme et une femme physiquement et psychologiquement matures, comme composante essentielle de cette éducation. L'humain a cette particularité singulière d'avoir la conscience et la liberté de recevoir et de transmettre la vie comme un don. C'est pourquoi il serait préférable d'employer le terme de procréation plutôt que reproduction.

En conclusion, en vue de réconcilier Science et Sagesse (2), l'éducation de qualité (ODD4), dans laquelle s'inscrit l'éducation à la sexualité, n'engage-t-elle pas :

- à tenir compte de toutes les dimensions de la personne, être de relation, et en particulier de cette aspiration universelle à aimer et à être aimé;
- à tenir compte d'une aspiration :
 - à plus de paix pour pouvoir construire sa vie dans l'estime de soi et le respect des autres;
 - à vivre des relations stables dans la durée, car la jeunesse connaît la valeur constructive portée par la cellule familiale quelles que soient les difficultés rencontrées ;
 - à veiller à ce que les puissances technologiques médicales soient des alliées du soin à toutes les étapes de l'existence, la toute puissance de la médecine étant relativisée ;
 - à replacer l'Homme à sa juste place : un être de Relation.

Nous nous adressons à une génération en chemin d'accomplissement, capable de choix responsables, porteuse du goût de vivre !

Car nous le savons, "La manière dont l'homme se consacre à la construction de son avenir, dépend de la conception qu'il a de lui-même et de son destin. C'est à ce niveau que se situe la contribution spécifique et décisive de l'Eglise à la véritable culture" (3).

Note 1: « Il les créa homme et femme » Congrégation pour l'éducation catholique 2019

http://www.educatio.va/content/dam/cec/Documenti/19_999_FRANCESE.pdf

Note 2 : Jacques Maritain le 06/11/1947 à la deuxième Conférence Générale de l'UNESCO.

Note 3 : Centesimus annus 51 a

Paris le 26 juin 2019

Original en français

Ont participé à l'élaboration de ce document

AIC : Association Internationale des Charités

ACISJF : Association Catholique Internationale de Service pour la Jeunesse féminine

AMICLA, Claire Amitié

CCIC : Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO

FAFCE : Fédération des Associations Familiales Catholiques Europe

SGEC : Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique de France

UMOFC : Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques

67 rue de Sèvres F-75006 PARIS, Mail:infos@ccic-unesco.org- <http://www.ccic-unesco.org>